Les trois monuments à l'Armée noire de Reims (1924, 1963, 2013-2018)

L'histoire des trois monuments érigés à Reims successivement en 1924, en 1963 et en 2013, permet d'en dégager les enjeux multiples et complexes dans leurs imbrications politiques, militaires, artistiques, financières, patrimoniales et mémorielles.

Pourquoi la Ville de Reims a-t-elle été choisie initialement ?

Qui a pris l'initiative de ces trois monuments et du choix de leurs concepteurs ?

Dans quelles intentions ont-ils été érigés ?

Quelle a été l'implication des pouvoirs publics dans leur réalisation ?

Comment ont-ils été financés ?

Quels enjeux mémoriels représentent-ils ?

Quelle place ont-ils occupée dans le passé et plus récemment dans le déroulement des commémorations liées au centenaire de la 1ère guerre mondiale ?

Le monument de 1924

Les origines du monument

C'est en 1921 qu'a été créé à Paris le **Comité aux héros de l'Armée noire** présidé par le général **Louis Archinard** qui, à la fin du XIXe siècle, avait fait la conquête et pacifié le Soudan français, devenu l'actuel Mali.

Ce comité, placé sous le haut patronage du président de la République, du président du Conseil, des ministres des Affaires étrangères, de la Guerre et des Colonies, du commissaire général des Troupes noires et des maréchaux de France, avait pour mission de faire ériger en métropole et en Afrique, un monument à la mémoire des soldats d'Afrique noire morts pour la France au cours de la 1ère guerre

mondiale « à l'aide des souscriptions des communes de France et des Amis des Troupes noires françaises ».

Deux villes ont été rapidement retenues : **Reims** en métropole, et **Bamako**, capitale du Soudan français, en Afrique.

Le 29 octobre 1922, place du Boulingrin à Reims, le ministre de la Guerre, **André Maginot**, a remis solennellement la Croix de guerre à 166 communes de l'arrondissement de Reims. Puis il s'est rendu à l'embranchement du Boulevard Henry Vasnier et de l'avenue du général Giraud, à la sortie de Reims en direction de Châlons-sur-Marne qui n'était pas encore Châlons-en-Champagne, pour y poser la première pierre du monument.

À cette occasion, le ministre a rappelé le « rôle glorieux » des troupes noires au cours de la 1ère guerre mondiale, évoquant en particulier la citation du sergent **Amadou Diale,** du 34e Bataillon de tirailleurs sénégalais, qui fit à lui seul 130 prisonniers et continua de combattre pendant deux jours malgré une blessure, avant d'être finalement évacué sur ordre de ses supérieurs. **André Maginot** a affirmé que la victoire française de 1918 n'avait pas seulement ramené les frères d'Alsace-Lorraine dans la famille française, mais qu'elle avait aussi scellé les liens qui unissaient cette famille à la France coloniale :

> « Aujourd'hui, La France ne compte plus 40 millions de Français. Elle compte 100 millions de Français ».

Blaise Diagne, député du Sénégal et vice-président du Comité aux Héros de l'Armée noire, a pris la parole à son tour, mais de son discours la presse de l'époque n'a retenu que le passage où il évoquait la solidité des liens unissant les populations coloniales à la France.

« Il faut que l'on sache que la France avec son armée coloniale et ses forces métropolitaines, peut faire respecter sa victoire ».

(Archives municipales et communautaires de Reims)

Sénégalais, née à Gorée d'un père cuisinier et d'une mère pileuse de mil, il avait été adopté par une famille métisse de notables de Saint-Louis du Sénégal, et avait bénéficié de plein droit de la nationalité française, statut qui lui avait permis de poursuivre des études, d'entrer dans l'administration coloniale comme officier des Douanes, d'épouser une blanche, d'être admis dans la Franc-maçonnerie et de siéger au Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France. Il avait été élu député-maire de Dakar en 1914 et à cette occasion il avait déclaré :

> « Je suis noir, ma femme est blanche, mes enfants sont métis. Quelle meilleure garantie de mon intérêt à représenter toute la population ? »

Il a été le premier député noir africain à siéger à l'Assemblée nationale dans le groupe Républicain socialiste, puis le groupe des Indépendants. En 1915, il était parvenu à faire voter une loi conférant la nationalité française aux Sénégalais des quatre communes dites de plein exercice, de Saint-Louis, Gorée, Dakar et Rufisque. Résolument assimilationniste, il s'était battu pour instaurer la conscription dans les colonies, convaincu que c'était le meilleur moyen d'obtenir pour les populations indigènes la reconnaissance claire, pleine et entière de la citoyenneté française, **l'impôt du sang conduisant à l'égalité civique**.

C'est dans ce contexte que **Blaise Diagne** avait été nommé par le président du Conseil **George Clemenceau** en 1917, Commissaire général aux troupes noires avec rang de sous-secrétaire d'État aux Colonies, une fonction qu'il a exercée jusqu'en 1921. Il avait alors effectué une tournée dans l'Ouest de l'Afrique noire où l'enrôlement forcé suscitait beaucoup de résistances sous forme de désertions, de révoltes, de mutilations volontaires. Il y avait organisé des cérémonies populaires au cours desquelles le recrutement prenait un caractère solennel. Un certain nombre d'avantages matériels avaient été accordés aux Africains qui acceptaient de s'engager et à qui on avait fait entrevoir la possibilité d'acquérir à l'issue du conflit la citoyenneté française, promesse qui n'a pas été tenue. Cette campagne avait rencontré un succès indéniable, puisqu'en janvier 1918, l'objectif de recruter 50 000 tirailleurs avait été largement dépassé, avec 63 000 recrutements en Afrique occidentale française et 14 000 en Afrique équatoriale française.

Le général **Louis Archinard**, quant à lui, a rappelé que les Troupes noires se sont bien battues sur le front partout où elles ont été engagées, et en particulier dans le secteur de Reims qu'elles sont parvenues à tenir dans les moments les plus difficiles, justifiant ainsi le choix de la ville pour l'érection du monument en métropole.

Charles Roche, maire radical de Reims, a exprimé la fierté et la reconnaissance des Rémois pour le choix de leur ville :

> « Nous sommes très honorés et très fiers que notre cité ait été choisie pour l'érection de ce monument commémoratif. Les motifs qui ont présidé à ce choix paraissent d'ailleurs absolument légitimes. C'est en défendant notre ville que l'Armée noire a subi les pertes les plus lourdes et qu'elle a victorieusement résisté aux assauts les plus terribles de l'ennemi ».

Le maire de Reims a également remercié la famille Pommery et le marquis **Melchior de Polignac,** associé-gérant de la **Maison Pommery et Greno**, pour avoir spontanément fait don à la Ville de l'emplacement où allait être érigé le monument.

L'inauguration du monument le 13 juillet 1924

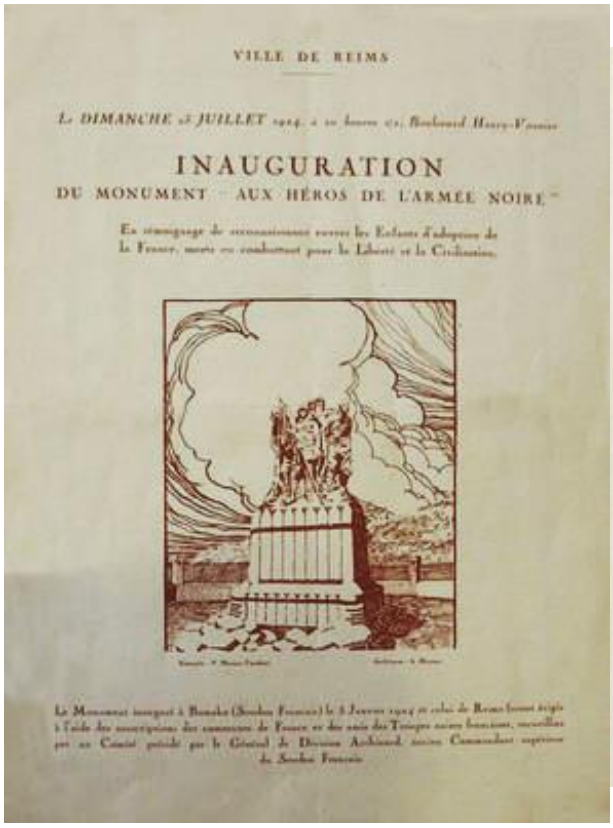
VILLE DE REIMS

Le DIMANCHE 13 JUILLET 1924, à 10 heures 1/2, Boulevard Henry-Vasnier

INAUGURATION

DU MONUMENT AUX HÉROS DE L'ARMÉE NOIRE

En témoignage de reconnaissance envers les Enfants d'adoption de la France, morts au combat pour la Liberté et la Civilisation.

Le Monument inauguré à Reims (Marne-France) le 13 Janvier 1924 et érigé de Reims [illegible] à l'aide des souscriptions des communes de France et des amis des Troupes noires françaises, recueillies par un Comité présidé par le Général de Division Archinard, ancien Commandant supérieur du Soudan Français

(Archives municipales et communautaires de Reims)

Le Monument « aux héros de l'Armée noire » de Reims a été inauguré le 13 juillet 1924 sous la présidence d'**Édouard Daladier**, ministre radical des Colonies après la victoire du Cartel des gauches aux élections législatives de mai 1924. Cette inauguration associait l'hommage aux soldats de l'Armée noire, l'exaltation de l'Empire français et la célébration de la résurrection de la Ville de Reims érigée en « ville martyre ». Parmi les nombreuses personnalités qui accompagnaient le ministre des colonies, se trouvaient les deux députés noirs **Blaise Diagne**, ancien Commissaire général aux troupes coloniales, et **Gratien Candace,** petit-fils d'esclave qui avait été élu député de la Guadeloupe en 1912. Régulièrement réélu durant l'Entre-Deux-Guerres, il a été sous-secrétaire d'État aux Colonies en 1932-1933, puis vice-président de la Chambre des députés jusqu'à l'avènement du régime de Vichy. Le 10 juillet 1940, il a voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain et a siégé au sein du Conseil national de Vichy de 1941 à1944.

Le général **Louis Archinard** est monté à la tribune pour rappeler le rôle important joué au cours de l'été et de l'automne 1918 par les troupes noires du 1er Corps d'armée colonial et leurs officiers blancs, dont l'héroïsme avait permis de tenir le Fort de la Pompelle et de sauver la ville de Reims gravement menacée par l'offensive allemande. Mais tout en affirmant que les tirailleurs noirs s'étaient conduits « en bons Français » et qu'ils s'étaient montrés « dignes de combattre sous nos trois couleurs, à côté de nous », il a relativisé le rôle joué par les troupes coloniales dans la défense de Reims.

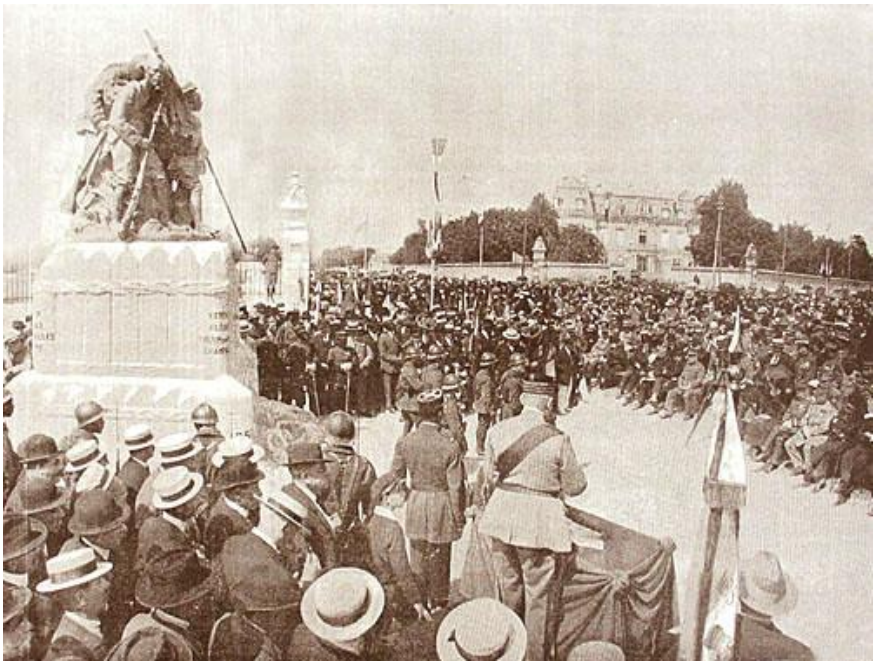

(*L'Illustration*, 19 juillet 1924)

> « La vérité, c'est que les troupes exotiques [sic] de toute origine, engagées devant Reims entre le 26 mai et la fin de juillet 1918, représentaient au total une douzaine de bataillons, c'est-à-dire à peine le dixième des troupes de toutes armes entrées en ligne sur ce front. Elles s'y sont montrées terribles pour les Allemands parce qu'ils les regardaient comme des sauvages.
>
> Au nom du comité que je préside, et au nom de tous les souscripteurs, j'ai l'honneur de remettre ce monument " À la gloire des héros de l'Armée noire et de leurs chefs tombés au champ d'honneur ", à la Ville de Reims qui, après avoir vu les sacres des rois de France a subi le terrible baptême du feu qui la rend à nos yeux plus noble et plus aimée ».

Il est vrai que l'inauguration du monument à l'Armée noire de Reims ne faisait pas l'unanimité et que le **général Petit** qui commandait la 134e Division d'infanterie engagée elle aussi en 1918 dans la défense de Reims, estimant que la gloire d'avoir sauvé Reims avait été confisquée par l'Armée noire et l'Armée coloniale, a refusé de participer à la cérémonie.

Les discours qui ont suivi, tout en rendant hommage aux soldats de l'Armée noire, exaltaient la fibre patriotique, la renaissance de Reims et la vitalité de l'Empire colonial.

Charles Roche, maire de Reims, déclara qu'« aucun emplacement ne se prêtait aussi merveilleusement à l'érection d'une telle œuvre : faisant face aux tranchées ennemies distantes de quelques centaines de mètres seulement » avec en toile de fond « cette montagne de Reims […] restée inviolée », et que « la ville de Reims [était] fière d'avoir la garde d'un monument commémorant des faits aussi glorieux de l'histoire locale et nationale ».

Édouard Daladier, ministre des Colonies, proclama bien fort que ceux qui craignaient en 1914 au début du conflit, une révolte dans les colonies obligeant la métropole à y envoyer des troupes pour rétablir l'ordre, s'étaient trompés, et que « les colonies n'[avaient] pas déçu les espoirs qu'on avait mis en elles ».

(Archives municipales et communautaires de Reims)

> « Les troupes noires ont participé aux batailles les plus sanglantes de la guerre, et elles ont su mériter l'estime des populations civiles, tout autant que l'admiration de leurs chefs. [...] Il fallait sauver la cité historique, où des générations avaient sculpté, au portail de la Cathédrale, une page de pierre où vibrait l'histoire des premiers siècles de notre patrie ».

Après l'inauguration, un vin d'honneur a été servi dans le grand hall d'expédition de la Maison Pommery, puis un banquet a réuni les invités de la Ville de Reims dans les Salons Degermann, à l'issue duquel le préfet de la Marne, le représentant du maire de Reims et le ministre des Colonies ont pris la parole :

Le préfet de la Marne, **Jules Brisac**, témoigna sa gratitude « envers tous ceux qui sont tombés pour que la France vive », « les fils de la terre de France » tout comme « ses enfants d'adoption qui sont venus de pays lointains pour défendre notre sol comme si il avait été le leur ».

Puis s'adressant au ministre **Édouard Daladier** qui avait combattu en Champagne dans les rangs du 118e régiment d'infanterie, et qui quitta le banquet peu après pour se rendre au cimetière militaire de Sillery se recueillir sur la tombe de camarades de régiment, puis à Verzy où il avait été en cantonnement, et à Prunay, où il voulait revoir l'emplacement de son ancienne cagna, le préfet ajouta :

> « Vous êtes ici dans la Marne que vous avez contribué à défendre qui a connu des heures douloureuses et subi le joug infâme ; dans Reims qu'on a pu croire détruite pour jamais. Vous venez ici assister à notre joie de voir sa libération et sa résurrection, nous vous en sommes reconnaissants et nous vous apportons l'hommage de gratitude de la ville de Reims ».

Monsieur Doneux, adjoint représentant le maire de Reims, qu'un deuil récent avait écarté du banquet, affirma que le monument resterait « sous la garde vigilante » des Rémois.

Édouard Daladier quant à lui associa « la résurrection de Reims » à l'exaltation de l'Empire :

> « Lorsque nous fûmes témoins du martyre atroce de la ville que les Barbares voulurent détruire parce qu'ils ne pouvaient la piller, nous ne doutions pas qu'un jour prochain Reims allait sortir plus belle et plus riche que jamais de ses ruines [...]. Vous garderez pieusement ce monument ; mais je voudrais aussi que vous songiez aux nécessités de la vie, aux difficultés qui vous attendent, aux problèmes formidables qui se posent, et je vous demande de penser à ce grand empire colonial et à ces Français qui, perdus dans la brousse, travaillent à la grandeur morale de la France.
>
> Je lève mon verre à tous les artisans de cet effort colonial qui a pour but d'élargir la Patrie dans le vaste monde ».

Au cours de l'après-midi du 13 juillet 1924, une grande fête militaire et sportive à la gloire des soldats de marine et des coloniaux a rassemblé 10 000 personnes au Parc Pommery, devenu aujourd'hui Parc de Champagne, tout proche du monument : défilé historique, fanfares et chœurs, minute de silence et « Marseillaise », puis épreuves sportives se sont succédés tout au long de l'après-midi.

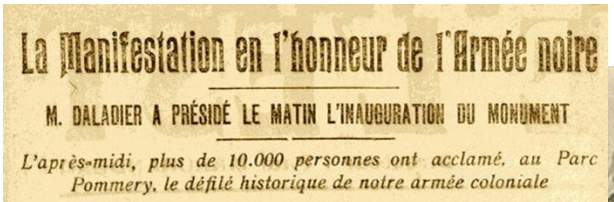

La Manifestation en l'honneur de l'Armée noire

M. DALADIER A PRÉSIDÉ LE MATIN L'INAUGURATION DU MONUMENT

L'après-midi, plus de 10.000 personnes ont acclamé, au Parc Pommery, le défilé historique de notre armée coloniale

(*L'Éclaireur de l'Est*, 14 juillet 1924)
)

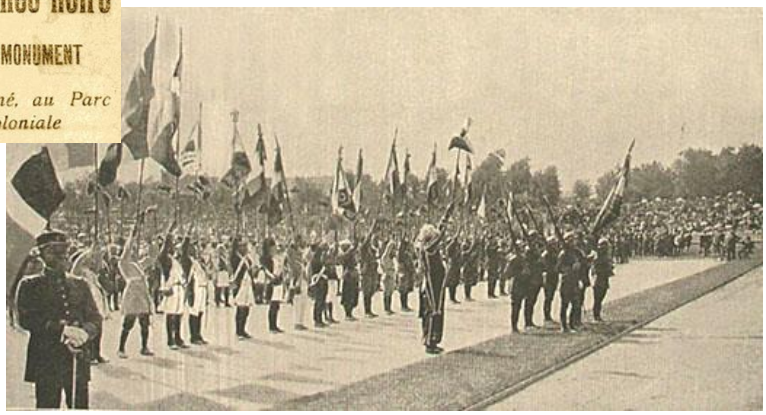

(L'Illustration, 19 juillet 1924)

Reims et Bamako, des monuments jumeaux

Le monument dit « Aux héros de l'Armée noire » érigé en 1924 à Reims « en témoignage de reconnaissance envers les Enfants d'adoption de la France, morts en combattant pour la Liberté et la Civilisation » était l'œuvre de deux Parisiens, le sculpteur **Paul Moreau-Vauthier** et l'architecte **Auguste Bluysen**. Il était sorti du même moule que celui de Bamako inauguré le 3 janvier 1924.

Le monument de Bamako
(Archives municipales et communautaires de Reims)

Le monument de Reims
(Carte postale, Thuillier éditeur, Reims-Collection Jean-Pierre et Jocelyne Husson)

Il était constitué d'un socle en granit rapporté d'Afrique, en forme de « tata », c'est-à-dire de fortin africain. Au pied de ce socle était gravée l'inscription « Aux héros de l'Armée noire ». De chaque côté étaient gravés les noms des principales batailles au cours desquelles les troupes africaines avaient été engagées :

- à gauche : « Cameroun - Alsace - Chemin des Dames - Espagne »
- à droite : « Reims - Marne - Château-Thierry - Aisne »

« 1857 - 1924 »

Dressée sur ce socle, une statue de bronze représentait un groupe de soldats africains du corps d'armée colonial rassemblés autour d'un drapeau français porté par un officier blanc, selon la représentation habituelle de la Force noire, déjà illustrée à la Une du *Petit Journal* en 1919.

Le Petit Journal, 1er juin 1919
En haut à gauche : le général Faidherbe, gouverneur du Sénégal et créateur des tirailleurs sénégalais en 1857.
En haut à droite : Blaise Diagne, Commissaire général aux troupes noires de 1917 à 1922.
En bas à gauche : le général Mangin organisateur de la Force noire.
En bas à droite : le général Marchand qui a commandé les tirailleurs sénégalais au Soudan.

Le sculpteur **Paul Moreau-Vauthier**, ancien combattant de la 1ère guerre mondiale, a donné son nom aux Bornes conçues par lui et implantées de 1921 à 1927 pour matérialiser la ligne de front au début de la dernière grande contre-offensive de juillet 1918.

Sur le bord de la RD 21 à Aubérive (Marne)
(Photo Jean-Pierre et Jocelyne Husson)

Paul Moreau-Vauthier a également réalisé de nombreux monuments aux morts et monuments commémoratifs au lendemain de la 1ère guerre mondiale, en particulier le monument **« Aux caporaux Maupas, Lechat, Girard, Lefoulon »,** fusillés pour l'exemple à Souain dans la Marne le 17 mars 1915, monument érigé en 1925 dans le cimetière de Sartilly, commune de la Manche où est inhumé le caporal Théophile Maupas

(Photos Jean-Pierre et Jocelyne Husson)

L'enlèvement du monument de 1924 par les troupes d'occupation allemandes le 6 septembre 1940

Le 6 septembre 1940, c'est-à-dire dès le début de l'Occupation, les autorités allemandes ont procédé à l'enlèvement de la statue de bronze. Le Rémois **Marcel Cocset** est parvenu à photographier clandestinement cet enlèvement, puis les membres de sa famille venus déposer au début du mois d'octobre 1940 des fleurs à l'emplacement du monument disparu.

(Archives municipales
et communautaires de Reims)

La statue a été embarquée intacte sur un wagon de chemin de fer en gare de Reims où elle a été photographiée. Ensuite, on perd sa trace. On a longtemps pensé qu'elle avait été expédiée à Berlin en Allemagne, peut-être pour y être présentée dans un musée ou une exposition fustigeant « la France dégénérée, négrifiée » comme se plaisait à la présenter la propagande nazie, ou pour y être fondue. Quant au socle de la statue, il a été détruit, dynamité. Des fragments de ce socle retrouvés dans une décharge sont conservés dans le Musée du Fort de la Pompelle.

Le chargement de la statue en gare de Reims.
À l'arrière-plan, les entrepôts des Comptoirs français
(Archives municipales et communautaires de Reims)

Cheikh Sakho, président de l'Association pour la Mémoire de l'Armée Noire (AMAN) a effectué des recherches dans les archives allemandes récupérées par les Américains en 1945, qui permettent de retracer l'histoire de cet enlèvement et de cette disparition. Dès le 2 juillet 1940, le chancelier Hitler a ordonné le transfert à Berlin de la statue qui a été chargée en gare de Reims sur un wagon attelé au train numéro 40899 assurant la liaison entre Reims et Laon. Le train qui était conduit par un mécanicien français, **Paul Virot**, a quitté Reims le 10 septembre 1940 à 11 heures 50 en direction de Laon, où le wagon a été décroché et accroché à un autre train. On perd ensuite la trace de ce train qui devait conduire le monument à l'Armée noire de Reims en gare de Treptow-Neuköllnl dans la banlieue de Berlin. Les investigations conduites par les autorités allemandes d'occupation pour retrouver ce wagon, qui se sont poursuivies jusqu'au printemps 1941, n'ont donné aucun résultat. Le 25 juillet 1941, une lettre adressée par la Police secrète militaire de la *Wehrmacht* à **Albert Speer**, ministre de l'Armement, l'informe que la statue a été fondue dans le cadre d'une opération spéciale conduite par le Groupe 540 de la Police secrète militaire et confiée

à la *Reichsstelle für Metalle* à Berlin, une agence exécutive du ministère de l'économie du Reich chargée de récupérer les métaux destinés aux industries d'armement.

Il est clair que la destruction du monument à l'Armée noire de Reims procédait de la haine raciale qui a pris racine dans l'occupation de la Rhénanie au lendemain de la 1ère guerre mondiale par les troupes françaises, avec la participation d'environ 5 000 tirailleurs sénégalais de la Force noire. Une campagne de propagande, désignée par le nom de « Honte noire », s'était alors déchaînée dans l'Allemagne vaincue, contre la France qui avait osé utiliser contre l'Allemagne des soldats noirs. Cette campagne de propagande présentait l'Allemagne vaincue, « submergée par des vagues de soldats noirs ». Les rumeurs les plus folles, le plus souvent invérifiables, s'étaient répandu, entretenant une peur fantasmatique : les soldats noirs étaient des « barbares », des « hommes-singes », des « bêtes sauvages », des « brutes sans pitié », des « vampires buveurs de sang », des « violeurs de femmes allemandes » menaçant de « syphilisation » la société allemande. Des enquêtes menées par les autorités françaises, britanniques et américaines ont pourtant relevé moins de cent plaintes pour viol déposées contre des soldats noirs, dont une trentaine étaient avérées. Cette campagne a atteint cependant son objectif, qui était d'amener la France à retirer les troupes d'occupation noires de la Rhénanie.

Arrivés au pouvoir, les nazis ont réactivé cette propagande raciste. Lors de l'offensive de mai-juin 1940, la *Wehrmacht* s'est livrée à des crimes de guerre, massacrant des centaines de prisonniers de guerre noirs, tandis que les autres ont été rassemblés dans des *Frontstalags* en France, car il n'était pas question pour les nazis de « souiller le territoire du IIIe Reich » en les transférant en Allemagne.

Le démantèlement du monument aux héros de l'Armée noire de Reims en septembre 1940 relevait donc bien de la **haine raciale**. Il fallait pour les nazis, laver au plus vite la « souillure » de l'occupation de la Rhénanie par des soldats noirs au lendemain de la 1ère guerre mondiale, et détruire ce monument infamant pour la race des seigneurs.

Le monument de 1963

Les origines du monument (1958-1962)

Au milieu des années 1950, l'Amicale des anciens coloniaux et marins de Reims a sollicité l'appui du gouverneur général de l'Afrique occidentale française en poste à Dakar, pour le lancement d'une souscription destinée à la reconstruction du monument à l'Armée noire de Reims.

Le 4 juin 1955, le préfet de la Marne avisé par le gouverneur de cette démarche, l'informait que la Ville de Reims envisageait de constituer un comité chargé d'étudier les moyens à mettre en œuvre pour reconstruire le monument, et lui demandait d'inviter l'Amicale des anciens coloniaux à se mettre en relation avec le maire de Reims.

En réalité, la Ville de Reims, qui en était propriétaire, était partagée sur le projet de reconstruction. Elle craignait de voir se rallumer les tensions opposant anciens combattants des troupes coloniales et anciens combattants des régiments métropolitains qui se disputaient le mérite d'avoir sauvé Reims en 1918. En outre, elle considérait alors qu'elle n'avait pas les moyens financiers pour s'engager dans la reconstruction à l'identique de ce monument dont la valeur avait été estimée à 250 000 francs de 1939.

En septembre 1958, à l'occasion du 40e anniversaire de la défense de Reims par les Corps d'armée coloniaux, une stèle provisoire a été inaugurée sur le site de l'ancien monument, qui portait l'inscription.

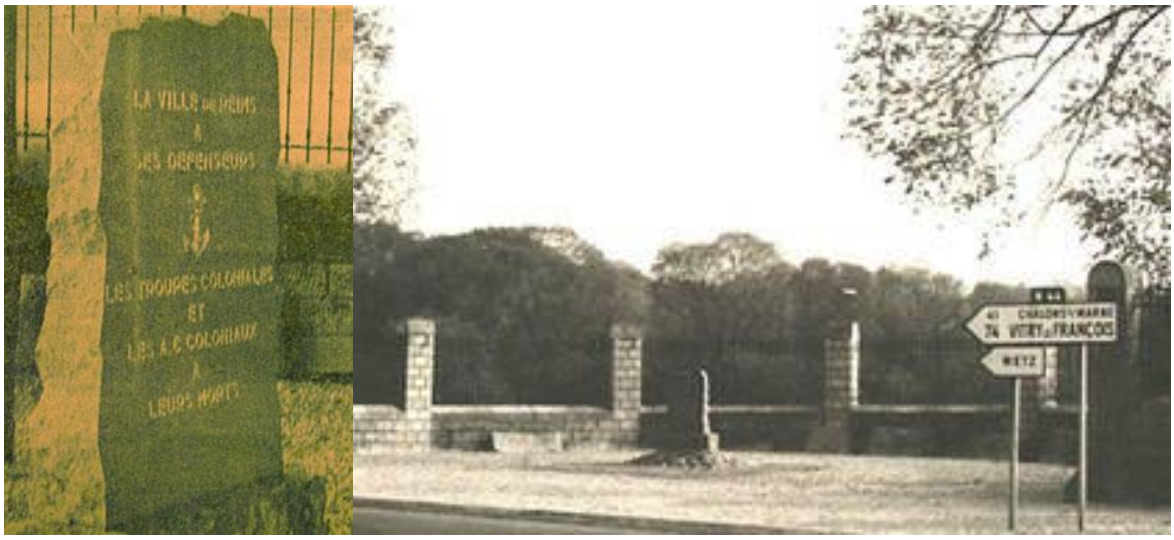

« La Ville de Reims à ses défenseurs. Les troupes coloniales à leurs morts »
(Archives municipales et communautaires de Reims)

Le général **Louis Morlière**, gouverneur militaire de Paris, qui présidait la cérémonie, a rendu hommage « aux troupes d'Outre-Mer de toutes races et de toutes couleurs » qui avaient préservé la Ville des sacres de l'envahisseur. En 1945, il avait commandé la 9e division d'infanterie coloniale, composée d'unités coloniales venues d'Afrique occidentale française. Intégrée à la 1ère Armée française du général **de Lattre de Tassigny**, cette division a été engagée dans les campagnes de Tunisie, d'Italie et de France.

Au début des années 1960, avec la fin de la guerre d'Algérie qui clôturait le long et difficile processus de la décolonisation, la reconstruction à l'identique du monument de 1924 a été écartée, parce que ce monument évoquait l'engagement des troupes indigènes dans la 1ère guerre mondiale d'une façon qui pouvait être considérée alors comme trop coloniale, trop paternaliste, en mettant en avant l'officier blanc porte-drapeau. La Ville de Reims était en train de mettre en place un jumelage avec la Ville de Brazzaville, capitale de la République du Congo. Elle recevait assez fréquemment des visites de personnalités africaines et son université accueillait de plus en plus d'étudiants africains. On a donc retenu l'idée d'un nouveau monument, plus simple,

plus discret, destiné à commémorer le souvenir des soldats africains tombés pour la défense de la Ville, « sous une forme ne pouvant choquer personne ».

En 1961, année au cours de laquelle le jumelage fut signé par le député-maire de Reims, **Jean Taittinger**, et **Simon Bolombo**, maire-adjoint de Brazzaville représentant le président **Fulbert Youlou**, une délégation locale de l'Association française des coloniaux et anciens combattants d'outre-mer ont pris l'initiative de créer un Comité du Monument aux soldats d'outre-mer à Reims, déclaré en sous-préfecture le 30 mars 1961, dont la mission était « de faire édifier à Reims un Monument en remplacement du Monument à l'Armée noire détruit sous l'Occupation ».

Ce comité a lancé un concours ouvert aux élèves de l'École régionale des Beaux-Arts et des Arts appliqués de Reims, et il a finalement retenu le projet de monument présenté par **Jean-Marie Maya-Perez**, projet élaboré sous la direction de son professeur, l'architecte **Claude Ducher**.

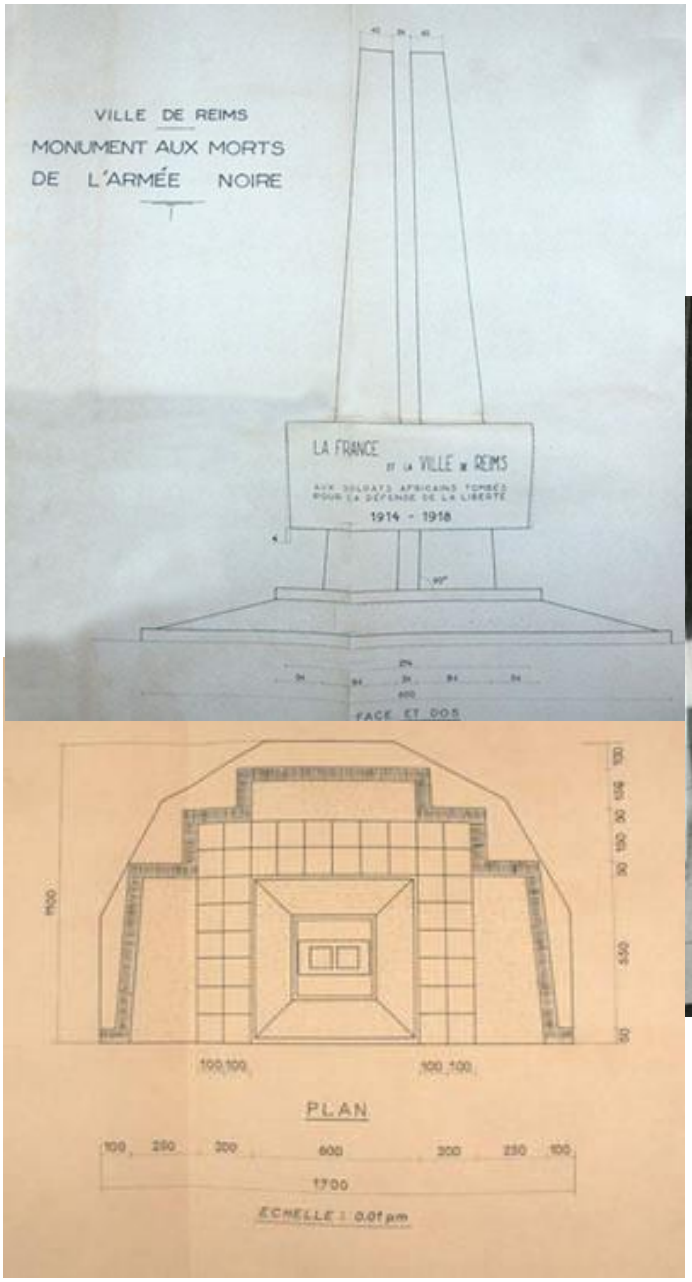

(Archives communales
et communautaires de Reims)

Considérant que la somme allouée au titre des dommages de guerre était insuffisante pour mener à bien ce projet, le comité d'érection présidé par **Roger Crespin**, maire-adjoint et président des anciens des Forces françaises libres, avait demandé au ministère des Anciens combattants une subvention représentant environ un tiers du coût estimé du projet, dont le mandatement fut subordonné à la production des travaux exécutés.

La construction du monument, confiée à un entrepreneur rémois, **Émile Nigron**, a été réalisée avec le concours des services municipaux. Le 27 juillet 1963, *L'Union* publiait une photographie du monument presqu'achevé et annonçait le lancement d'une souscription publique destinée « à parfaire le financement du nouveau monument aux soldats africains ». Cette souscription n'eut guère de succès puisque sur les soixante-dix communes de l'arrondissement de Reims sollicitées pour participer à son financement, huit seulement avaient répondu favorablement et apporté au total une contribution modeste de 230 francs.

L'inauguration du monument le 6 octobre 1963

Le 6 octobre 1963, le monument a été inauguré sous le patronage de **Pierre Messmer,** ministre des Armées, **Jean Sainteny**, ministre des Anciens combattants, **Jacques Foccart**, secrétaire général pour la Communauté et les affaires africaines et malgaches, et le **général Catroux**, grand chancelier de la Légion d'honneur.

(Archives communales et communautaires de Reims)

Au sein du Comité d'honneur départemental figuraient le préfet, **Émile Vié**, **Pierre Schneiter,** ancien président de l'Assemblée nationale, les parlementaires marnais, le président du conseil général et les conseillers généraux de Reims.

La description du monument de 1963

(Photos Jean-Pierre et Jocelyne Husson)

Le monument de 1963, désigné sous le nom de **« Monument aux soldats d'Outre-mer »** par le Comité d'érection et qualifié de **« Monument à la mémoire des morts de l'Armée noire »** par le décret ministériel approuvant son érection, est constitué de deux obélisques de 7 mètres de haut en pierre d'Eurville, érigés sur un bloc d'une tonne, et entouré d'un dallage de schistes de Rimogne. Les deux obélisques représentent l'union des combattants métropolitains et africains. Le bloc central sur lequel est gravée l'inscription **« La France et la Ville de Reims aux soldats africains tombés pour la défense de la liberté 1914-1918 »** symbolise la Résistance de Reims et de ses défenseurs pendant la 1ère guerre mondiale.

La section rémoise de L'Union Française des associations d'Anciens Combattants (UFAC) a pris ultérieurement l'initiative d'y déposer une plaque commémorative rappelant que le monument érigé en 1924 à cet emplacement, **avait été détruit en 1940 par « haine raciale »** par les occupants allemands :

« Ici fut érigé en 1924 un monument qui témoignait de la reconnaissance de la Ville de Reims envers les soldats africains qui défendirent la cité en 1918.
L'occupant détruisit par haine raciale ce " Monument aux Noirs " en septembre 1940.
Les anciens combattants ont tenu à ce que son souvenir demeure dans notre mémoire »

Jusqu'à ces dernières années, ce monument était fleuri chaque année par la Ville de Reims à l'occasion de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre. Il faisait partie des lieux de mémoire de la 1ère guerre mondiale devant lesquels venaient se recueillir avant la cérémonie principale devant le monument aux morts, les porte-drapeaux et les personnalités (sous-préfet, maire, élus). Il a été longtemps un passage obligé de cette cérémonie du 11 novembre, tout comme le **monument aux infirmières françaises et alliées** élevé grâce à une souscription internationale au centre de l'esplanade Cérès à l'initiative de la féministe **Julie Adam**, qui est venue l'inaugurer le 11 novembre 1924.

Depuis 2014, dans le contexte de la commémoration du centenaire 14-18, de nouveaux lieux ont été ajoutés au parcours mémoriel effectué lors des commémorations du 11 novembre à Reims :

- le **Fort de la Pompelle**, symbole de la résistance de la ville, où un monument aux soldats russes a été inauguré en 2010 ;
- le **carré militaire 14-18 du Cimetière du Nord** situé à proximité du monument aux morts ;
- et le **nouveau monument érigé dans le Parc de Champagne** en 2013.

Il en a résulté une dispersion géographique dans l'espace et un allongement de la cérémonie du 11 novembre dans le temps, qui doit aussi intégrer des remises de décorations aux militaires engagés dans des opérations extérieures. Il est devenu de plus en plus difficile de faire tenir tout ce parcours dans une matinée.

Mémoire et commémorations

« Sculptures de mémoire » (2001-2004)

Le monument de 1963 qui a sa propre histoire, n'a cependant pas effacé le souvenir du monument de 1924. En 2001-2004, le sculpteur **Patrice Alexandre** en a réalisé trois transpositions en terre dans le cadre du programme ***Marne, pays d'histoires- Sculptures de mémoire. Études de dix monuments de 14-18***, mis en œuvre et financé par le Conseil général de la Marne :

> « En s'essayant à copier les monuments, on en vient peut-être à les perdre, puisqu'on ne peut les reproduire mais seulement les recommencer. On se rapproche d'une recherche qui ne tient ni de la commande, ni d'affabulation diverse : qu'est-ce qui est donné à voir ? J'épie, entre les différents résultats, d'une pièce à l'autre, la manière dont se formulent les rencontres accidentelles ou pas, jouant à ce que je suppose ne pas être : un sculpteur académique, ou bien, un artiste engagé dans l'aventure du cubisme, ou mieux, un artiste d'origine africaine, que je suis fondamentalement[1] ».

[1] Patrice Alexandre, " Notes d'atelier ", février 2001. *Recherches autour de dix monuments* par Sébastien Neau.

En novembre 2004, les **trois transpositions, académique, cubiste et africaine**, du monument aux héros de l'Armée noire de Reims réalisées par le sculpteur Patrice Alexandre, ont été présentées dans **l'exposition « Hosties noires »** organisée à Reims dans l'ancien Collège des Jésuites par **l'association CASCADE** (Collectif Artistique Sénégal Champagne Ardenne pour le Développement des Échanges) présidée par **Cheikh Sakho**.

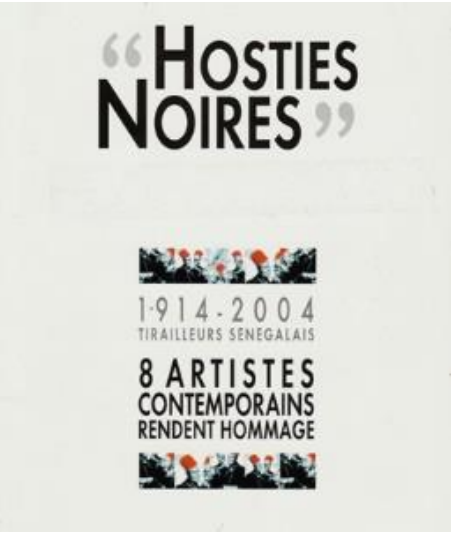

(Photos Jean-Pierre et Jocelyne Husson)

De novembre 2012 à mai 2013, deux d'entre elles ont figuré dans l'exposition **« Monumentum-souvenirs de pierre, créations de terre »** organisée au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire de Bruxelles dans le cadre du cycle d'expositions temporaires **« Reflet(s) de la Grande Guerre 1914-1918 ».**

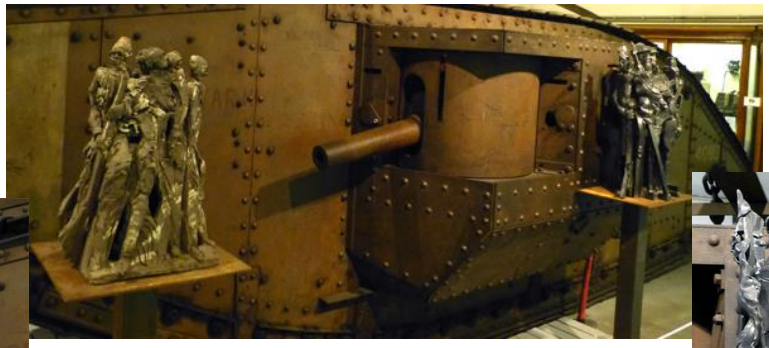

(Photos Jean-Pierre et Jocelyne Husson)

Le rapport de la Commission Becker en décembre 2007

En décembre 2007, la commission chargée de définir des orientations pour la célébration du 90e anniversaire de la fin de la 1ère guerre mondiale présidée par **Jean-Jacques Becker** [2], a évoqué dans son rapport la possibilité en septembre 2008 « d'une cérémonie à Reims lors de la réinstallation du monument de 1924 ». La formulation « réinstallation » était pour le moins ambiguë dans la mesure le monument avait disparu en 1940. En outre le rapport concernant le monument de Reims était malencontreusement illustré par une photographie du monument de Bamako.

L'hommage de la Ville de Reims en novembre 2008

En 2008, à l'approche du 90e anniversaire de l'Armistice de 1918, l'association **ARMATAN**, présidée par **Cheikh Sakho**, association qui militait pour la reconstruction à l'identique à Reims du monument à l'Armée noire de 1924, a avancé le projet d'une souscription nationale pour en financer la réalisation.

Le 3 novembre 2008, la Ville de Reims a rendu solennellement hommage aux soldats de l'Armée noire au cours d'une cérémonie présidée par **Jean-Marie Bockel**, secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants, **Rama Yade**, secrétaire d'État aux Affaires étrangères et aux Droits de l'homme, et **Adeline Hazan**, maire de Reims, en présence du ministre de la Défense et des Anciens combattants du Mali, **Natié Pléa**, et de nombreux ambassadeurs ou attachés d'ambassade de pays africains. Cette cérémonie a débuté par un moment de recueillement devant le monument de 1963.

(Photos Jacques Driol
Photothèque de la Ville de Reims)

[2] Jean-Jacques Becker est professeur émérite de l'Université Paris X-Nanterre et président du Centre de recherche de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne.

Ces personnalités se sont ensuite rendues au Musée Saint-Remi pour y inaugurer **l'exposition « Tenir ! Reims sur le front 1914-1918 »,** dont le commissaire général, désigné par la Ville de Reims, était **Raymond Riquier**[3], ancien chef-adjoint du cabinet de **Lionel Jospin**, et initiateur à ce titre du discours prononcé par le Premier ministre à Craonne en 1998, qui demandait que les « " fusillés pour l'exemple ", au nom d'une discipline dont la rigueur n'avait d'égale que la dureté des combats, réintègrent aujourd'hui, pleinement, notre mémoire collective nationale ».

Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants, Rama Yade, secrétaire d'État aux Affaires étrangères et aux Droits de l'homme, et Adeline Hazan, maire de Reims,

Dans l'espace consacré à la Force noire situé au cœur de cette exposition, leur a été présentée la reproduction en **modèle réduit du monument de 1924** prêtée par le **Musée des troupes de marine de Fréjus.**

(Photos Jean-Pierre et Jocelyne Husson)

[3] En 2000, Raymond Riquier avait été nommé par décret du président de la République, Jacques Chirac, inspecteur de l'Académie de Paris, au sein d'un corps prestigieux de 22 hauts-fonctionnaires, la plupart sans réelle affectation, dont un rapport de la Cour des comptes a demandé la suppression en 2009.

C’est au cours de l’hommage aux tirailleurs sénégalais qui a suivi sur le parvis de l’Hôtel de Ville de Reims, qu’**Adeline Hazan** a annoncé la reconstruction du monument « Aux héros de l’Armée noire » dans le Parc de Champagne :

> « Il ne s’agira **que** de célébrer tous les humanismes, toutes les victoires que les peuples sont capables d’emporter sur eux-mêmes, pour la paix et la liberté »
>
> « En rappelant le rôle de l’Armée Noire dans la défense de la République pendant la Grande Guerre, nous soulignons haut et fort combien le traitement que cette République a réservé aux peuples africains était indigne de notre histoire commune ».

Rama Yade a salué « avec une grande émotion » cette entreprise de reconstruction :

> « Que cela n’a-t-il été fait avant ? Le peuple français a une dette envers les tirailleurs sénégalais. Cette dette est sacrée. Elle touche à la Nation. Les tirailleurs sont tombés pour que la France ne meure pas. Pour que vive la France. Loin de chez eux. Disons-le clairement : l’hommage de la France aux Tirailleurs sénégalais a été en deçà de leur sacrifice [...] Je veux vous dire à travers l’épopée des tirailleurs, que des hommes noirs ont un jour aimé ce pays jusqu’à mourir pour lui. Que cet héritage devrait être le socle d’une unité nationale que l’on ne retrouve nulle part ailleurs ».

Jean-Marie Bockel a salué la renaissance annoncée du monument aux héros de l’Armée noire en ces termes :

(Photo Jean-Pierre et Jocelyne Husson)

> « Que cette histoire exemplaire de la " Force Noire " entre à compter d’aujourd’hui dans tous les foyers et dans toutes les écoles de France, afin que nul ne puisse ignorer le sacrifice de ces hommes venus d’ailleurs. »
>
> C’est pourquoi j’appelle également de mes vœux la renaissance du monument aux héros de l’Armée noire »

Le monument de 2013-2014

La création de l'association AMAN

En janvier 2009, est née **l'Association pour la Mémoire de l'Armée noire (AMAN),** association régie par la loi de 1901 parrainée par la Ville de Reims et animée par Raymond Riquier, qui en était le secrétaire général[4].

Elle était initialement présidée par le vice-amiral d'escadre, **Laurent Merer,** préfet maritime à Brest qui n'a pu assister à aucune assemblée générale de l'association. Le premier vice-président était **Cheikh Sakho**. Le colonel **Claude Mademba Sy**[5], dernière grande figure des tirailleurs sénégalais, décédé le 8 avril 2014, en était président d'honneur, ainsi que l'historien **Éric Deroo**. Les statuts de l'AMAN stipulaient qu'elle avait « notamment pour but la réalisation de la réplique de la statue dédiée aux « Héros de l'Armée noire » inaugurée à Reims en 1924.

Dès 2009, une délégation de l'AMAN conduite par **Raymond Riquier** et **Jacques Cohen**, maire-adjoint, s'est rendue au Mali pour y étudier comment pourraient y être effectués des travaux de mesure au laser et de moulages du monument de Bamako. Mais la dégradation de la situation politique et la montée de l'insécurité au Mali ont conduit à abandonner ce projet de reconstruction à l'identique. S'en est suivie une période de confusions et de tensions au sein de l'AMAN qui a débouché sur la démission du **vice-amiral Merer** en juin 2011, puis sur le départ de **Raymond Riquier** en février 2012.

Sous l'impulsion du général **Jean-Marie Lemoine**[6] qui a succédé au **vice-amiral Merer** à la présidence de l'AMAN et de **Jean-Claude Nguyen**, qui a repris le secrétariat de l'association, les statuts ont été modifiés. L'engagement et les rôles respectifs de la Ville de Reims et de l'AMAN ont été clarifiés et redéfinis dans une nouvelle convention. Celle-ci confiait à la Ville de Reims les procédures administratives, la collecte des fonds publics, la procédure d'appels d'offres lancée en juillet 2012, et la reconstruction du monument, dont l'inauguration a été fixée autour du 11 novembre 2013 pour correspondre au lancement de la Mission centenaire 14-18.

---

[4] Après la suppression du corps des inspecteurs de l'Académie de Paris en 2009, Raymond Riquier a été admis sur titres dans le corps normal des Inspecteurs d'académie-Inspecteurs pédagogiques régionaux (spécialité : Administration et vie scolaire). En 2014, il était le référent académique, auprès du recteur de Paris, du Comité du Centenaire 14-18 et du Comité de pilotage des commémorations de 1914 et de 1944.

[5] Le grand-père de Claude Mademba Sy a été nommé officier « indigène » par Joseph Gallieni, alors gouverneur général du Soudan français. Son père a été le premier chef de bataillon noir de l'armée française nommé après la reprise du Fort de Douaumont en 1917. Trois de ses oncles ont été tués pendant la 1ère guerre mondiale, dans la Somme, à Verdun et au Chemin des Dames. Lui-même, a participé à la 2e guerre mondiale et a été le seul Noir au sein de la 2e DB, division équipée en chars et matériels par les Américains alors opposés à la présence de Noirs dans les unités blindées. Il a participé à la libération de Paris et de Strasbourg, ainsi qu'à la prise du nid d'aigle d'Hitler à Berchtesgaden.

[6] Le général de corps d'armée, Jean-Marie Lemoine, a servi dans les troupes coloniales et a œuvré en faveur de la décristallisation des pensions au sein du Conseil national pour la défense des anciens combattants de l'Union française ou de la Communauté, aux côtés de Claude Mademba Sy.

Quant à l'association AMAN, elle a été confinée dans un **rôle d'accompagnement pédagogique** par le biais d'une **commission** que l'on m'a demandé d'animer, et dont la principale activité a été de créer un site Internet dédié au monument à l'Armée noire de Reims, de faire connaître dans les établissements universitaires et scolaires l'exposition consacrée à la Force noire, exposition réalisée par **Éric Deroo** et **Antoine Champeaux.**

La commission pédagogique de l'AMAN a également participé à la réalisation d'un **dépliant** destiné à la collecte des fonds privés en soutien à la Mission mécénat de la Ville de Reims, dépliant dont l'impression à plusieurs milliers d'exemplaires a été prise en charge par **Pierre-Emmanuel Taittinger** et la maison de champagne qu'il dirige.

(Photos Jean-Pierre et Jocelyne Husson)

Après l'abandon du projet initial de reconstruction à l'exact identique, il fut envisagé de se contenter de mesures plus rapides permettant de réaliser une copie raisonnablement fidèle du monument de 1924, tout en abaissant sensiblement le coût de l'opération.

La procédure d'appel d'offres a abouti à confier la réalisation du projet au sculpteur **Jean-François Gavoty**. Ce dernier proposait une **« recréation du monument »** s'appuyant sur la réalisation d'**« une réplique aussi fidèle que possible »** de la sculpture de **Paul Moreau-Vauthier**, à partir de mesures réalisées sur le monument de Bamako, et d'un « socle ouvert » en forme d'arche, sur laquelle devait figurer un bas-relief rendant hommage à l'architecte **Bluysen** qui avait conçu le socle de 1924 en forme de fortin africain.

Au début du mois de janvier 2013, **Jean-François Gavoty** s'est rendu à Bamako où il a été autorisé à accéder au Monument à l'Armée noire jumeau de celui de Reims, pour y effectuer des **mesures précises et des relevés photographiques**.

De retour dans son atelier, il a entrepris de reconstituer le moulage de la statue de 1924, en **34 pièces en argile,** qui ont permis la réalisation de 34 pièces en bronze coulées au printemps-été 2013 dans l'Atelier 960 à Carcès dans le Var par l'équipe de fondeurs de **Laurent Inquimbert**.

Quant au socle, il en a confié la réalisation à l'entreprise **Oesterlé Mobilier Urbain** dirigée par **Philippe Fessler** à Lutterbach dans le Haut-Rhin.

Dans l'atelier de Jean-François Gavoty
(Photos Jean-Pierre et Jocelyne Husson)

Mais dans le même temps, la **Ville de Reims** et **Jean-François Gavoty** ont dû faire face à deux procédures judiciaires qui hypothéquaient gravement la poursuite et l'achèvement du projet.

Ces procédures intervenaient au moment même où devait se mettre en place la campagne d'appel au mécénat privé et à la souscription publique, qui en a été vivement affectée, hypothéquant par là-même le financement du monument dont la charge allait devoir être supportée principalement par la Ville de Reims.

La première procédure judiciaire lancée au pénal pour favoritisme, émanait d'un des trois sculpteurs candidats écartés, **Joël Vergne**, qui contestait la procédure d'appel d'offres. Selon lui, le choix de **Jean-François Gavoty** serait intervenu avant le lancement de l'appel d'offres.

La seconde procédure au civil, a été lancée par la **Fondation Moreau-Vauthier** et **l'Association pour la protection de l'œuvre des sculpteurs Augustin et Paul Moreau-Vauthier**[7]. Cette association créée à cette occasion et présidée par l'avocat **Christian Bettinger** considérait que la statue de 1924 et son socle constituaient une œuvre indissociable et que la restitution du monument était **« une dénaturation de l'œuvre originale ».** Le 20 septembre 2013, elle a obtenu par ordonnance du Tribunal de grande instance de Nancy la suspension immédiate de la fabrication de la réplique de **Jean-François Gavoty**, l'interdiction de sa présentation au public et sa saisie pour contrefaçon.

Ces procédures qui allaient jusqu'à la menace d'une saisie du monument, ont jeté la consternation. La campagne d'appel au mécénat et la souscription publique à peine lancées ont été stoppées. Les dépliants destinés à soutenir cette campagne sont restés dans les cartons. La Ville de Reims a dû prendre seule en charge le financement du monument.

Les 25 octobre 2013, **Maître Pascal Reynaud**, avocat de **Jean-François Gavoty**, arguant que cette association n'était pas détentrice des droits moraux des **frères Moreau-Vauthier**, qu'elle ne pouvait pas se prévaloir d'être leur ayant droit, et qu'elle n'avait donc pas de légitimité à faire saisir la réplique de 2013, a obtenu en **référé** du Tribunal de Nancy, l'annulation de l'ordonnance de saisie.

[7] L'Association pour la protection de l'œuvre des sculpteurs Augustin et Paul Moreau-Vauthier a été déclarée à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt dans les Hauts-de-Seine le 30 mars 2013.

Le 8 novembre 2013, la réplique et son socle ont été installés dans le **Parc de Champagne.**

Le parc de Champagne est un parc de 22 hectares, conçu par le paysagiste **Édouard Redont** à la demande du marquis **Melchior de Polignac**, directeur de la maison de Champagne Pommery, proche du baron **Pierre de Coubertin**, membre du Comité olympique international, parc dans lequel il a installé en 1912 le Collège des athlètes confié à **Georges Hébert**, promoteur de la méthode d'éducation physique naturelle.

Ce parc, cédé à la Ville de Reims en 2003 par le groupe LVMH au terme de la signature d'un bail emphytéotique, est situé à proximité du site où avait été érigé le monument de 1924 dont il est la réplique, à la sortie de Reims en direction du Fort de la Pompelle, un des points les plus sensibles et les plus disputés de la défense de Reims, lors des combats de l'été 1918.

Il constitue un site remarquable, protégé, mais l'accès au monument est limité aux jours et heures d'ouverture du Parc, et de novembre à février seulement les mercredis, samedis et dimanches ainsi que pendant les vacances solaires

Le 9 novembre 2013, Jean François Gavoty apporte la dernière touche au monument qui vient d'être installé.

(Photos Jean-Pierre et Jocelyne Husson)

(Photos Jean-Pierre et Jocelyne Husson)

La statue constitue lorsqu'on la compare aux photographies des monuments jumeaux élevés en 1924 à Reims et à Bamako, et à la maquette conservée au Musée des troupes de marine de Fréjus, **une réplique fidèle**, représentant un groupe de soldats africains de la Force noire rassemblés autour d'un drapeau français porté par un officier blanc.

À l'arrière de la statue, est gravée l'inscription :
« Reproduction 2013 de l'œuvre de Paul Moreau-Vauthier (1922) »

Le socle de la statue n'est pas une réplique du socle en forme de Tata ou fortin africain conçu en 1924 par **Auguste Bluysen**.

Il s'agit d'une **arche ouverte** que l'on peut traverser. Les parois intérieures sont décorées de **bas-reliefs** réalisés à partir de moulages des fragments du socle de 1924, en forme de fortin africain. Le plafond est décoré avec de **petits bronzes** conçus par les étudiants artistes des **ESAD** (Écoles supérieurs d'Art et de design), **de Reims et de Bamako,** qui évoquent l'histoire des tirailleurs sénégalais.

(Photos Jean-Pierre et Jocelyne Husson)

Une plaque-dédicace a été apposée sur laquelle on peut lire :

« En hommage aux héros de l'Armée noire,
Tirailleurs combattant dans l'Armée française entre 1857 et 1965
Venus d'Afrique ils se sont battus pour défendre la République et la Liberté
Deux monuments ont été érigés en 1924 à Reims et à Bamako
pour témoigner de la reconnaissance de la France
à l'issue de la Première Guerre mondiale
Cette restitution en 2013 du monument rémois démantelé en 1940
inscrit ce que notre histoire républicaine doit aux peuples africains »

Le 11 novembre 2013, le monument a été fleuri par le sous-préfet de Reims, **Michel Bernard** et la maire de Reims, **Adeline Hazan**. Mais il n'a pu être inauguré officiellement, car **Christian Bettinger** a fait appel de la décision du Tribunal de Nancy annulant la saisie

(Photos Jean-Pierre et Jocelyne Husson)

Au civil, la Fondation Moreau-Vauthier a rapidement été déboutée. Mais au pénal, la procédure s'est prolongée. Après une relaxe en première instance, le parquet a fait appel et en septembre 2016, la Cour d'Appel de Reims a condamné à 200 000 euros d'amende avec sursis pour délit de favoritisme le cadre de la Mairie de Reims qui avait géré l'appel d'offres.

La voie était ouverte pour organiser **l'inauguration officielle du monument** installé dans le Parc de Champagne en novembre 2013. Cependant, la Ville de Reims et son maire **Arnaud Robinet** ont préféré repousser cette inauguration à 2018, pour lui donner plus d'éclat en l'associant aux cérémonies du **centenaire de l'armistice du 11 novembre 2018** qui a mis fin à la 1ère guerre mondiale, et en demandant à **Emmanuel Macron**, président de la République de venir présider la cérémonie d'inauguration.

Le 8 novembre 2016, le **Musée national de l'histoire de l'immigration** a organisé à l'Atelier Canopé de Reims une **Rencontre régionale** consacrée aux **Enjeux d'une histoire croisée des conflits contemporains et de l'immigration en Champagne - Ardenne**, au cours de laquelle j'ai présenté **in situ** les deux monuments à l'Armée noire de Reims érigés en 1963 et en 2013

(Photos Jean-Pierre et Jocelyne Husson)

En octobre 2018, le monument qui avait été initialement installé près de l'entrée du Parc de Champagne, sous les arbres et à contre-jour parce que tourné symboliquement vers le nord c'est-çà-dire vers la ligne de front de 1918, **a été déplacé et réinstallé** dans un espace plus ouvert et plus ensoleillé, ce qui le met en valeur et le rend plus visible par les visiteurs. Ce transfert permettait aussi de donner, à la demande des services de l'Élysée, un caractère plus solennel à l'inauguration officielle du monument programmée le 6 novembre 2018, aboutissement d'une **« itinérance mémorielle » du président de la République dans le Grand Est organisée dans le cadre du centenaire de la 1ère guerre mondiale**.

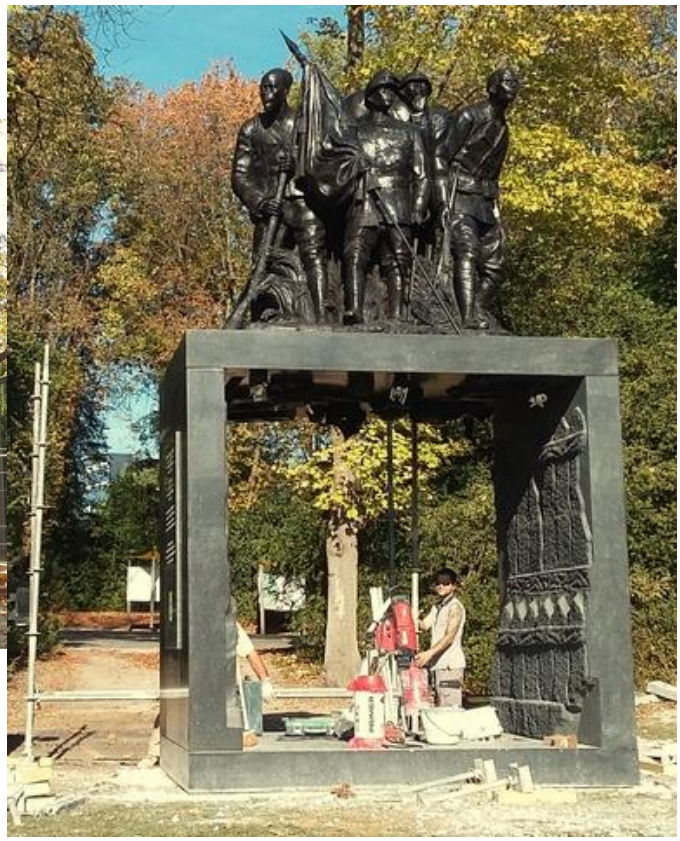

(Photos Jean-Pierre et Jocelyne Husson)

Le 15 octobre 2018, une **journée de formation académique** consacrée à la Force noire, à laquelle j'ai participé avec **Julien FARGETTAS**, **Jean-Yves LE NAOUR** et **Cheikh SAKHO,** a été organisée par le rectorat de Reims et le service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) à l'Atelier Canopé de Reims.

Le même jour, j'ai présenté un **bref historique** des trois monuments à l'Armée noire de Reims aux **quatre-vingt-quinze élèves** appartenant aux lycées Georges Bruyère, Gustave Eiffel, Libergier de Reims, et au lycée de Sézanne, qui allaient participer à l'inauguration.

L’inauguration officielle de la restitution du monument aux héros de l’Armée noire de Reims a eu lieu le **6 novembre 2018** en présence du président de la République, **Emmanuel Macron**, et du président du Mali, **Ibrahim Boubacar Keïta**.

(Photos Jean-Pierre et Jocelyne Husson)

Seuls le président malien, **Ibrahim Boubacar Keïta** et le poète écrivain franco-congolais **Alain Mabanckou** ont pris la parole :

« Ils se sont battus pour l'empire, par monts et par vaux, ils se sont battus de jour et de nuit, et plus souvent de nuit que de jour. Ils se sont battus pour la France, mais pour eux-mêmes aussi »

Ibrahim Boubacar Keïta

« Ils ont écrit l'histoire de France avec leur sang et ils méritent leur place dans la mémoire collective »

Alain Mabanckou

La restitution en 2013-2018 du Monument aux héros de l'Armée noire, détruit en 1940 par haine raciale, qui avait été écartée en 1963 parce que dans le contexte de la décolonisation et des indépendances, elle pouvait être perçue alors comme teintée de paternalisme, voire de colonialisme, a permis de réaffirmer le rôle important joué par la Force noire au cours des deux guerres mondiales. Elle a été **l'aboutissement d'un long et tortueux parcours** traduisant la volonté de la Ville de Reims qui en était la gardienne, d'inscrire clairement cette renaissance symbolique **dans le cadre de la lutte contre le racisme et la xénophobie**.

Jean-Pierre Husson
Docteur en histoire de l'Université de Reims Champagne-Ardenne
Octobre 2022

SOURCES

Archives publiques

⇨ Archives départementales de la Marne, M 14266, Cabinet du préfet, " Le Monument à la mémoire des morts de l'Armée noire à Reims ".

⇨ Archives municipales et communautaires de Reims, 27W9, 15W49, 31W506, 35S1, M14266, 1Fi385, " Monuments-Monument à l'Armée noire ".

Travaux universitaires et ouvrages de référence

(Classement alphabétique par auteur)

⇨ Dominique Chathuant, *Nous qui ne cultivons pas le préjugé de race. Histoire(s) d'un siècle de doute sur le racisme en France*, Histoire et sociétés, Éditions du Félin, 2021.

⇨ Éric Deroo et Antoine Champeaux, *La Force noire. Gloire et infortunes d'une légende coloniale*, Paris, Tallandier, 2006.

⇨ Bastien Dez,

- *Les Tirailleurs « sénégalais » dans la défense de Reims en 1918. Histoires et mémoires des combattants africains (1918-2008)*, mémoire de Mastère 1 d'histoire contemporaine sous la direction de Jacques Frémeaux, Université de Paris IV Sorbonne, 2008.
- " Mémoires de gloires et d'infortunes. Les tirailleurs « sénégalais » au secours de Reims et de la France (1918-2008) ", in Alexandre Lafon, David Mastin et Céline Piot (sous la direction de), *La Grande Guerre aujourd'hui, Mémoire(s), Histoire(s),* Actes du Colloque d'Agen-Nérac (14-15 novembre 2008), Éditions Albret et Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen, 2009.
- "Archives d'auteur - Vivre et survivre dans la guerre : souvenirs et témoignages d'indigènes "

http://carnetdepassage.wordpress.com/author/bastiendez/

⇨ Julien Fargettas, *Les Tirailleurs sénégalais. Les soldats noirs entre légendes et réalités 1939-1945*, Tallandier, 2012

⇨ Jean-Pierre Husson, " Le monument à l'Armée noire de Reims (1924-2014) ", in Gracia Dorel-Ferré (sous la direction de), « Guerre et Paix en Champagne-Ardenne et ailleurs (1914-2014). Quels patrimoines ? », actes du 10e colloque de l'APIC organisé à Reims en mai 2014 à l'occasion du Centenaire de la 1ère guerre mondiale, *Cahiers de l'APIC*, n° 10, Reims, Canopé-Académie de Reims, 2015.

⇨ Jean-Yves Le Naour, *La Honte noire. L'Allemagne et les troupes coloniales française 1914-1945*, Paris, Hachette, 2004.

⇨ Marc Michel, *Les Africains et la Grande Guerre. L'Appel à l'Afrique 1914-1918*, thèse de doctorat, Presses de la Sorbonne, 1982 aux ; Parois, Karthala, 2003.

⇨ Cheikh Sakho, " Les pérégrinations du Monument aux Héros de l'Armée noire de Reims ", in Philippe Buton et Marc Michel (dir.), *Combattants de l'Empire. Les Troupes coloniales dans la Grande Guerre*, Vendémiaire, 2018.

Périodiques

(Classement chronologique)

⇨ A. Guignard (commandant), vice-président à sa création, du Comité aux héros de l'Armée noire, " Les troupes noires pendant la guerre ", *Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1919.

⇨ " Souvenons-nous. À l'Armée noire ", *Le Télégramme du Nord-Est*, 30 octobre 1922.

⇨ " En l'honneur de l'Armée noire. Après l'inauguration du monument qui a lieu ce matin une grande fête sportive et militaire se déroulera l'après-midi ", *L'Éclaireur de l'Est*, 13 juillet 1924.

⇨ " La manifestation en l'honneur de l'Armée noire. M. Daladier a présidé le matin l'inauguration du monument. L'après-midi, plus de 10 000 personnes ont acclamé au Parc Pommery le défilé historique de notre armée coloniale ", *L'Éclaireur de l'Est*, 14 juillet 1924.

⇨ " Inauguration du monument aux héros de l'Armée noire", *L'Illustration*, 19 juillet 1924.

⇨ " Une stèle a été inaugurée à l'emplacement de l'ancien monument de l'Armée noire ", *L'Union*, 7 septembre 1958.

⇨ " Le monument aux héros de l'Armée noire, enlevé par les Allemands en 1940, doit retrouver sa place à Reims où une souscription nationale l'avait élevé ", *L'Union*, 16 août 1961.

⇨ " Comme en 1924, une souscription publique permettra de parfaire le financement du nouveau monument aux soldats africains ", *L'Union*, 27-28 juillet 1963.

⇨ Olivier Rigaud, " Le monument à l'Armée noire ", *Amicarte 51*, n° 36, 1996.

⇨" 1914-1918 L'armée coloniale Les soldats d'outre-mer - Monuments et sépultures ", *Les Chemins de la Mémoire*, Délégation à la mémoire et à l'information historique, Ministère des anciens combattants et victimes de guerre, 1996.

⇨ Sylvie Nélis, " Le monument à l'Armée noire ", *Reims-Mairie-Infos*, n° 159, novembre 2004.

⇨ Julien Fargettas, "La révolte des tirailleurs sénégalais de Tiaroye. Entre reconstruction mémorielles et histoire ", *Vingtième-siècle-Revue d'histoire*, numéro 92, 2006/4.

⇨ Dominique Chatuhant, " Une élite politique noire dans la France du premier 20e siècle ", (à propos de Blaise Diagne et Gratien Candace), *Vingtième siècle-Revue d'histoire*, n° 101, janvier-mars 2009.

⇨ Éric Deroo et Antoine Champeaux," L'Histoire des troupes indigènes de l'armée française ", dossier, *Les Chemins de la Mémoire*, Ministère de la défense-SGA/DMPA, n° 234 dont la couverture montre en gros plan une photographie du monument à l'Armée noire de Reims, mars 2013.

Sitographie

⇨ Jean-Pierre Husson,

- *Les trois monuments à l'Armée noire de Reims*, sur le site « Histoire et mémoire 51 »
https://histoire-et-memoire51.fr/lieux/1GM_CA/monuments/01armee_noire.htm)

- " Les soldats indigènes, oubliés des deux guerres mondiales ", dossier en ligne sur le site *Histoire et mémoire 51*.
https://histoire-et-memoire51.fr/enseigner/soldats_indigenes/menu.htm

⇨ Margot Delpierre, " À Reims, le monument aux soldats africains crée la polémique ", 12 mars 2014, *Sur la ligne de front*, site créé par des étudiants de l'École supérieure de journalisme de Lille.
http://surlalignedefront.fr/2014/03/12/a-reims-le-monument-aux-soldats-africains-cree-la-polemique/

⇨ Sophie Constanzer, " Centenaire de 1918 : le monument aux héros de l'Armée noire est prêt à Reims ", *France Bleu Champagne-Ardenne*, 16 octobre 2018.
https://www.francebleu.fr/infos/societe/centenaire-de-1918-le-monument-des-heros-de-l-armee-noire-est-pret-a-reims-1539700694

⇨ Bénédicte Courret, Sophie Constanzer et Nicolas Fillon, " Grande Guerre : le Monument aux héros de l'Armée noire inauguré à Reims ", *France Bleu Champagne-Ardenne,* 6 novembre 2018.
https://www.francebleu.fr/infos/societe/direct-emmanuel-macron-inaugure-le-monument-aux-heros-de-l-armee-noire-a-reims-1541522362

Expositions

⇨ *Sculptures de mémoire. Études de dix monuments de 14-18*, Patrice Alexandre, Marne, pays d'histoire, 2001-2003.

⇨ *Hosties noires " 1914-2004 Tirailleurs sénégalais-Huit artistes contemporains rendent hommag*e, Reims, Cascade, 2004.

⇨ *Tenir ! Reims sur le front 1914-1918*, Musée Saint Remi, Reims, novembre-décembre 2008.

⇨ *La Force noire*, Éric Deroo et Antoine Champeaux, Ministère de la Défense-DMPA, 2008.

⇨ *Monumentum-Souvenirs de pierre, créations de terre*, Reflets de la Grande Guerre 1914-1918, Patrice Alexandre, Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, Bruxelles, 2013.

⇨ *La Caravane de la Mémoire-Les Tirailleurs sénégalais avant, pendant et après la 1ère guerre mondiale*, exposition itinérante réalisée en 2015, avec le label de la Mission du centenaire et de nombreux parrainages en particulier l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSÉ), la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA), l'Établissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense (ECPDAD), l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), le Musée des Troupes de Marine de Fréjus.